

Fiche descriptive

Portail National de l'Intégrité

www.nazaha.ma

Le Portail National de l'Intégrité (PNI), dont la réalisation a été supervisée par l'Instance Nationale de la Probité, de la Prévention et de la Lutte contre la Corruption (INPPIC) en partenariat avec plusieurs acteurs représentant les autorités judiciaires, des institutions constitutionnelles, des administrations publiques et des représentants du secteur privé et de la société civile, vise à contribuer au renforcement des principes de probité et de transparence et à soutenir les efforts de prévention et de lutte contre la corruption déployés par les différents acteurs, tout en offrant à l'ensemble des visiteurs un accès immédiat, simplifié, fluide et unifié aux données, rapports et études pertinents.

A travers la consolidation et l'unification de la communication et l'institutionnalisation d'une nouvelle approche en matière d'intégrité, de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, le PNI vise à informer les citoyens, les professionnels, les étudiants, les chercheurs, les experts, les médias, la société civile et les organisations internationales sur les chantiers engagés et les efforts déployés par les différents acteurs dans ce domaine, ainsi qu'à présenter la situation de la corruption au Maroc et les principaux résultats réalisés en matière de lutte contre la corruption. Le PNI fournit également une plateforme de sensibilisation, d'orientation et de communication, tout en offrant à ses visiteurs la possibilité d'exprimer des opinions et de soumettre des suggestions.

A cet effet, le PNI, alimenté par de multiples sources, comprend diverses données, dont celles produites par l'Instance (rapports, études, etc.), celles fournies directement par les partenaires et d'autres intervenants et celles obtenues grâce aux systèmes de suivi et de veille ; lesquelles données sont mises à jour régulièrement et mises à disposition de manière continue et détaillée.

Le PNI comprend plusieurs espaces, dont :

- **Un espace dédié aux projets et initiatives** : offre la possibilité de suivre la mise en œuvre des projets et des initiatives relatives à la probité, à la transparence et à la lutte contre la corruption. Il comprend aussi un moteur de recherche et une indexation thématique et sectorielle de ces projets et initiatives pour faciliter l'information des citoyens et de toute personne intéressée par la chose publique et les politiques publiques dans le domaine de la probité au sujet de l'état d'avancement de la mise en œuvre de ces projets et initiatives.
- **Un espace dédié à la situation de la probité et à son évolution** : présente l'évolution de la situation de la corruption aux niveaux international, régional et national à travers des indicateurs de mesure spécifiques et précis.
- **Un espace dédié aux statistiques** : pour publier les statistiques pertinentes, produites par l'Instance ou par d'autres partenaires, notamment celles relatives aux plaintes et

notifications, aux enquêtes et investigations, aux poursuites administratives ou pénales, ainsi qu'aux avis et décisions émis à cet égard.

- **Un espace de services à distance** : il comprend notamment une bibliothèque électronique, un espace dédié aux formations à distance et un autre pour recueillir les avis des visiteurs du portail.

- **Un espace dédié à la documentation** : pour consulter les documents produits par l'Instance ou les partenaires. Cet espace comprend notamment des « rapports et publications », des « avis et décisions », la « jurisprudence juridique » et un « lexique de la probité » pour définir les concepts et les approches.

- **Un espace dédié à la presse** : pour publier les communiqués, les articles, les interviews et les dossiers thématiques, permettant aux journalistes et aux visiteurs du portail en général de s'informer de l'actualité dans le domaine de la probité.

Pour rappel, le lancement du PNI s'inscrit dans le cadre du déploiement du Plan d'action national 2021-2023 pour le gouvernement ouvert, de la mise en œuvre de la loi 31-13 relative au droit d'accès à l'information et de la loi 46-19 relative à l'INPPLC, ainsi que dans le cadre de l'exécution des obligations internationales du Royaume en matière de la lutte contre la corruption.

Le lancement du PNI est l'aboutissement de plusieurs étapes dont la première a débuté en 2022 et a permis essentiellement d'identifier les besoins et les attentes de l'Instance et de ses partenaires, de concevoir l'identité visuelle du portail et de définir ses contenus et ses espaces. Par la suite, le portail a été développé et le système de gestion de son contenu a été conçu et développé, tout en désignant les points focaux de l'Instance et de ses partenaires qui sont chargés d'enrichir et de mettre à jour les contenus du portail. S'en sont suivis la mise en place d'un dispositif de gouvernance du portail de manière à assurer sa pérennité, et le lancement d'une phase pilote de ce portail au cours de laquelle les partenaires ont été mobilisés pour renforcer et enrichir ses contenus.